

**COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE**

**Membres du CA présents** : Eric Poulhe, Georges Le Pallec, Loïc Le Baccon, Isabelle Briois, François Durand, Florence Goret, Francis Poulain, Gilbert Blouin, Stéphane Dablin, Eliane Debusne, Nadia Descot, Joël Dugay, Eric Feuillard, Michel Jomin, Romain Planchais, Sophie Royé, Marc Saliba, Yoan Picard (Membre agréé), Mathias Priami (75), Ganny Dinally (77), Claude Rose (91), Sébastien Gaillard (92)

**Membres du CA excusés** : Stéphane Drouet, Philippe Grippon, Denise Huet, David Lloancy, Béatrice Lucet, Hervé Zammit (78), Michel Joly (93), Jean-François Mailler (94), Dominique Huvelin (95)

**Membres Invités** : Jérémy Soula, Matthieu Lauberton, Sébastien Tester, Emmanuel Brugvin, Annie Durand

**Membres Excusés** : Xavier Beuzeville, Hans Holleville

**Liste de diffusion** : Membres du Conseil d'Administration – Président.e.s de structures (membres affiliés et agréés) – Collaborateurs du Comité

**Début de séance à** : 20h30

INFORMATIONS	CA	élu/tech	échéance
<b>Général</b>			
<b>Informations du président</b>	Epo	Epo	
<p>Le président rappelle en préambule qu'il s'agit du premier conseil d'administration de l'olympiade et remercie de leur présence tous les élus du conseil, du bureau exécutif et les membres de l'équipe technique régionale.</p> <p>Il renouvelle ses vœux à tous ceux qui n'ont pas pu être présents le 30 janvier à l'occasion du lancement du site Internet. Organisé sous forme de studio télé, ce format, inédit de communication, a été très apprécié, notamment par les partenaires présents, et a montré tout le dynamisme du Comité.</p> <p>L'action des deux premiers mois s'est orientée prioritairement sur la structuration et la rencontre des différents acteurs du territoire : la Région, le département de la Seine-et-Marne, le CREPS Île-de-France, la Délégation régionale académique de la jeunesse et des sports, le Comité régional Olympique sportif, la Ville de Vaires-sur-Marne, la députée de la circonscription et bien-sûr la FFCK. D'autres rencontres sont prévues prochainement comme la Communauté d'agglomération de Paris Vallée de la Marne et des collectivités locales impliquées dans des projets avec des structures franciliennes.</p> <p>Eric Poulhe a pu établir des liens de confiance avec ses interlocuteurs notamment à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique. Il a pu échanger en présentiel et présenter l'ambition du Comité régional avec la construction d'un projet de développement sur deux olympiades impliquant tous les acteurs du territoire. Cette démarche a été particulièrement bien accueillie dans la perspective des JOP Paris 2024 servant de catalyseur.</p> <p>Le président souligne l'excellent état d'esprit qui règne au sein du Comité avec des équipes d'élus et de professionnels totalement mobilisées dans l'action. Il a également mentionné la qualité des premiers contacts engagés avec des responsables de commission, présidents de comité départementaux ou clubs. Cette démarche va se poursuivre.</p> <p>Le contexte sanitaire n'a évidemment pas été favorable au développement des activités et de l'adhésion en 2020. La prise de licences en 2020 a été en recul de 17% par rapport à 2019, passant de 8 725 à 7 245 licences.</p> <p>L'incertitude sur les activités demeure en 2021, c'est ainsi que la manche de coupe de France de slalom Nationale 1, prévue initialement le 13 mars, a été reportée. En collaboration avec la FFCK, la date reste à confirmer, tout comme son statut qui pourrait évoluer vers un niveau de championnat de France et/ou support de courses de sélection. Les partenaires ont déjà fait part de leur soutien et accompagnement.</p> <p>Malgré ces conditions incertaines, le Comité avec toutes ses forces vives, s'inscrit résolument dans une démarche volontariste. Il a su faire preuve d'innovation et d'adaptabilité en 2020. Il saura s'adapter à 2021 et se tient prêt à accompagner ses clubs dans la reprise des activités et se projeter dans un avenir plus favorable.</p>			
<b>Point sur les licences et les clubs</b>	GLP	GLP/HVi	
<p>Georges Le Pallec, en sa qualité de secrétaire général du Comité en charge du pôle développement, a présenté les chiffres des licences des structures franciliennes des trois dernières années. Comme évoqué par Eric Poulhe sur le point précédent, l'année 2020 montre un impact de baisse significative des licences lié à la Covid19 mais sans qu'il ne soit trop catastrophique. Cette analyse sur les diminutions des licences canoë et pagaies blanches amène un point de vigilance vis-à-vis des structures.</p>			

<p><b>Organisation du Comité</b></p> <p>Dans la continuité de l'organisation de l'olympiade précédente identifiant deux pôles, PAC (Pôle d'activités de compétition) et PAL (Pôle d'activités de loisirs), un organigramme présente les différents secteurs avec leurs binômes responsables élu-bénévole / professionnel. Certains secteurs restent à pourvoir</p> <p>L'organigramme fonctionnel présenté est structuré autour d'une gouvernance statutaire et de trois pôles : Services, Développement et Activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pôle Services : Services généraux, Communication-Promotion, Relations extérieures</li> <li>• Pôle Développement : Enseignement-Formation, Animation territoriale, Espaces-Sites-Itinéraires</li> <li>• Pôle Activités : Sport de compétition, Sport de loisir et tourisme, Sport pour tous</li> </ul>	Epo EPo/ADu /STe	11/02/21
<p><b>Présidences des commissions faisant suite aux assemblées plénières des commissions régionales</b></p> <p>Conformément aux statuts (art S.2.6.2.), il est institué des commissions régionales qui sont créées par décision du conseil d'administration. Les président.e.s de chacune d'entre elles sont proposées par l'assemblée plénière de la commission puis validées pour la durée de l'olympiade, par le bureau exécutif. Des plénières devront donc être organisées pour valider les présidences des commissions.</p> <p>L'annexe 2 définissant les modalités de fonctionnement des commissions régionales devra être finalisée avant la fin de l'année 2021 et sera présentée lors d'un conseil d'administration (cf art S.5.5.).</p>	Epo EPo/ADu	30/06/21
<p><b>Candidatures au conseil d'administration sur les postes réservés aux femmes</b></p> <p>À la suite des élections du samedi 28 novembre 2020, la commission électorale a acté dans son procès-verbal, sept (7) postes vacants qui sont réservés à de futures candidates féminines. Ces postes restent à pourvoir tout au long de la mandature. À ce jour, seule Sandrine Arnal (Red Stard Club de Champigny) a déposé une candidature au Comité qui devra être entérinée lors de l'assemblée générale du 6 mars prochain.</p>	Epo EPo/ADu	18/02/21
<p><b>Désignation des délégué.e.s à l'assemblée générale de la FFCK du samedi 20 mars 2021</b></p> <p>Le bureau exécutif réuni le 10 février va proposer au vote en assemblée générale, la liste suivante des délégué.e.s qui représenteront le Comité à l'assemblée générale de la FFCK du samedi 20 mars 2021 :</p> <p>Collège I – membres affiliés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délégué 1 : Eric Poulhe (titulaire) et Loïc Le Baccon (suppléant)</li> <li>• Délégué 2 : Georges Le Pallec (titulaire) et Isabelle Briois (suppléante)</li> <li>• Délégué 3 : François Durand (titulaire) et Florence Goret (suppléante)</li> </ul> <p>Collège II – membre agréé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délégué: Yoan Picard (titulaire et suppléant)</li> </ul>	Epo EPo/ADu	06/03/21
<p><b>Convention entre le Comité et Nautisme en Île-de-France</b></p> <p>Une convention entrant dans le processus de certification QUALIOPI est en cours de signature entre Nautisme en Île-de-France et le Comité. Elle définit les relations et engagements entre les deux parties dans le cadre de la formation BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du canoë kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à Beaufort ». Elle prend effet à compter du 15 octobre 2020 et se clôture le 12 janvier 2022. Le Comité met à disposition des formateurs et un coordinateur, dont les prestations seront facturées. Les cadres techniques interviennent dans le cadre de leurs missions de cadre d'Etat. Le Comité met à disposition du matériel pédagogique (matériel nautique et de sécurité), et en contrepartie, Nautisme en Île-de-France met à disposition les salles de formation.</p>	Epo EPo/ADu	17/02/21
<p><b>Compte rendu de l'assemblée générale électorale du samedi 28 novembre 2020</b></p> <p>Le compte rendu de l'assemblée électorale ne faisant mention d'aucune remarque de la part du conseil d'administration, à l'exception d'annexer les résultats des élections, il sera présenté pour approbation à l'assemblée générale du samedi 6 mars prochain.</p>	Epo EPo/ADu	06/03/21

DÉCISIONS	BEx	élu/tech	échéance
<b>Général</b>			
<p><b>Compte rendu du conseil d'administration du Jeudi 15 octobre 2020</b></p> <p>Le compte rendu ne faisant mention d'aucune remarque de la part du conseil d'administration, Le document est soumis à son approbation.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	Epo EPo/ADu	11/02/21	
<p><b>Compte rendu du conseil d'administration du samedi 28 novembre 2020</b></p> <p>Pour faire suite à l'élection de ses membres, le conseil d'administration, s'est réuni à huis clos lors de l'assemblée électorale. Michel Jomin, doyen et président de séance, a présidé et signé le document qui est soumis à l'approbation du conseil de ce jour.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	Epo EPo/ADu	11/02/21	

<p><b>Nomination d'un membre d'honneur</b>  Conformément aux statuts (art S.1.2.2.4) le Comité se compose de membres affiliés, agréés mais également de membres bienfaiteurs et d'honneur. Comme évoqué lors de l'assemblée électorale du 28 novembre, il est proposé au conseil d'administration de reconnaître M. Didier Vivien comme membre d'honneur. À ce titre, il pourra assister aux assemblées générales avec voix consultative après y avoir été invité par le président de séance (art. S.2.1.1.3.).</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	Epo Epo/ADu	11/02/21
<p><b>Nomination d'un.e représentant.e du Comité au CROS Île-de-France</b>  Michel Jomin se représente comme délégué du Comité au sein du CROS Île-de-France. Il le représentera lors des assemblées générales et autres instances de cette organisation.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	Epo Epo/ADu	11/02/21
<p><b>Validation des groupes de travail</b>  Conformément à l'article du règlement intérieur (RI.19), le conseil d'administration peut créer des groupes de travail afin de régler des problématiques ponctuelles ou transversales. Ces groupes relèvent directement de la responsabilité du bureau exécutif tout en associant des personnes qualifiées. Actuellement est constitué le groupe de travail « femmes » animé par Florence Goret. Il est proposé de créer les groupes de travail suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• groupe de travail « calendrier » animé par Emmanuel Brugvin</li> <li>• groupe de travail « site Internet et réseaux sociaux » animé par Eric Poulhe assisté de Sébastien Tester</li> <li>• groupe de travail « statuts » dont les responsables seront identifiés ultérieurement</li> </ul> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	Epo Epo/STe-EBR	11/02/21
<p><b>Validation des créations/modifications des commissions régionales</b>  Les commissions existantes sont les suivantes :</p> <p>Pôle Développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur Enseignement-Formation : commission Enseignement-Formation</li> <li>• Secteur Espaces Sites Itinéraires : commission ESIND (Espaces, sites, itinéraires, navigation durable)</li> </ul> <p>Pôle Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur Sport de compétition : commissions Jeunes, Course en ligne, Descente, Dragon Boat, Kayak polo et Slalom</li> <li>• Secteur Sport de loisir et tourisme : commissions Mer et Loisirs</li> <li>• Secteur Sport pour tous : commission Médicale</li> </ul> <p>En accord avec les présidents actuels des deux commissions de loisir, il a été décidé de proposer trois commissions dans chaque milieu de pratique, eau calme, eau vive et mer.</p> <p>En conséquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la commission Mer est conservée à l'identique,</li> <li>• la commission Loisirs est renommée « commission Eau calme »,</li> <li>• la commission Eau vive est créée.</li> </ul> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	Epo JDu-EFe-FGo/EBR	11/02/21
<p><b>Assemblée générale ordinaire 2020 du samedi 6 mars 2021</b>  La date de l'assemblée générale a été fixée au 6 mars 2021. L'ordre du jour est présenté au conseil d'administration. La convocation où figure l'ordre du jour, ainsi que les documents annexes seront envoyés aux structures en semaine 8. En fonction du contexte sanitaire, le mode distanciel a été acté ainsi que les modalités des votes. Pour rappel : un appel à candidatures pour le conseil d'administration (postes vacants réservés aux femmes) a été publié depuis début février sur le site du Comité (<a href="https://kayak-iledefrance.fr/appel-a-candidature-au-conseil-administration/">https://kayak-iledefrance.fr/appel-a-candidature-au-conseil-administration/</a>). Les personnes souhaitant candidater ont jusqu'au 18 février, dernier délai, pour déposer leur candidature. Les membres de la commission de surveillance électorale se réuniront pour valider les dossiers avant l'envoi des éléments et seront présents le jour de l'assemblée générale du samedi 6 mars.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	Epo Epo/ADu	18/02/21
<p><b>Désignation d'un membre du conseil d'administration pour le contrôle des comptes</b>  Conformément à l'annexe financière du règlement intérieur (art. A.1.9.2.), un membre du conseil d'administration peut être désigné pour le contrôle des comptes. Pour cet exercice 2020, il n'a pas été possible de mettre en place cette représentation, mais il est demandé aux élu.e.s du conseil d'administration si une personne souhaite faire ce contrôle à compter de ce jour jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2024.</p> <p>Décision ► Stéphane Dablin est désigné - Approbation à l'unanimité</p>	Epo Epo/ADu	11/02/21

Services			
<p><b>Présentation des comptes 2020</b></p> <p>Les comptes 2020 ont été revus par le commissaire aux comptes qui n'a pas eu de remarques particulières et qui devrait les valider sans réserve.</p> <p>Le conseil d'administration valide les comptes 2020 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire avec un total bilan à 517 959 €, un total produit à 377 267 € et un résultat à - 5 804 €. Le montant des investissements 2020 est de 105 061 €.</p> <p>Le conseil d'administration rappelle que les cotisations des clubs 2020 doivent être réglées au plus vite et avant l'assemblée générale du 6 mars 2021.</p> <p>Décision ► <a href="#">Approbation à l'unanimité</a></p>	LLB	LLB	06/03/21
<p><b>Présentation de la structure analytique du budget et demande d'approbation du budget 2021</b></p> <p>Le nouveau plan analytique a été validé en bureau du 14 janvier dernier pour refléter le nouvel organigramme du Comité, en partant des trois premiers piliers, à savoir : le Pôle Services 1XX, le Pôle Développement 2XX et le Pôle Activités 3XX. Une lettre sera ajoutée en 4<sup>ème</sup> position afin de suivre les grandes masses de dépenses (F : Fonctionnement, S : Salaires, A : Actions et P : Projets). Le fléchage des subventions est bien entendu maintenu en dernière position.</p> <p>Le budget 2021 est présenté dans cette nouvelle forme à l'équilibre, étant rappelé qu'il reste soumis aux incertitudes liées à la situation sanitaire de la Covid19. Certaines actions prévues dans ce budget ne pourront peut-être pas avoir lieu.</p> <p>Le conseil d'administration valide le budget 2020 qui sera présenté à l'assemblée générale ordinaire avec un total produit à 434 128 € et un résultat à l'équilibre.</p> <p>Décision ► <a href="#">Approbation à l'unanimité</a></p>	LLB	LLB	06/03/21
<p><b>Fixation du montant de la contribution régionale pour l'année 2021 (membres affiliés et membre agréé)</b></p> <p>La contribution régionale 2020 pour l'ensemble des structures était fixée à 50 euros pour les membres affiliés et 150 euros pour les membres agréés. Compte tenu du contexte sanitaire, le conseil d'administration valide le maintien de ces montants pour 2021. Un vote spécifique sur ce point sera fait lors de l'assemblée générale du samedi 6 mars 2021.</p> <p>Décision ► <a href="#">Approbation à la majorité avec une voix contre.</a></p>	LLB	LLB	06/03/21
<p><b>Calendrier 2021</b></p> <p>Le calendrier a fait l'objet d'arbitrages à la suite d'une réunion de coordination avec les commissions, le lundi 11 janvier. Depuis, la sortie d'un communiqué de la FFCK le 30 janvier dernier, les compétitions sont suspendues jusqu'au 15 mars. Le calendrier est validé à ce stade mais certaines manifestations seront inévitablement reportées, voire annulées selon l'agenda disponible. En raison du contexte de crise et des contraintes imposées par le calendrier de la FFCK, un conflit de date a été constaté mettant en superposition un événement majeur et une compétition. Le Comité regrette évidemment ce chevauchement d'événements et veillera en fonction du possible à limiter les conflits de date. Concernant les dates des campus, le Comité va étudier les possibilités de trouver un créneau le week-end comme demandé par le comité départemental des Hauts-de-Seine.</p> <p>Emmanuel Brugvin, pilote du calendrier, associera un représentant du Comité départemental 92 à venir participer au groupe de travail pour l'élaboration du calendrier.</p> <p>Décision ► <a href="#">Approbation à la majorité avec une voix contre et une abstention.</a></p>		EBr	11/02/21

Le conseil d'administration s'est terminé à 23h30

Georges LE PALLEC



Secrétaire général

Eric POULHE



Président